

COMPTE RENDU D'AUDIENCE DE CONCILIATION ET CONTENTIEUSE DU 07 OCTOBRE 2025

Président : FATI MANI TORO

Juges Consulaires : GERARD DELANNE ANTOINE

IBBA AHMED

Greffier : Mme MOUSTAPHA AISSA MAMAN MORI

N°	RG	DEMANDEUR(S)	CONCILIATION	DEFENDEUR(S)	RÉSULTATS
----	----	--------------	--------------	--------------	-----------

AFFAIRES

290/25		L'AGENCE INTERNATIONALE DEVELOPEMENT	LA BANQUE SAHELO- SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE		<u>Le Tribunal</u> - Constate l'échec de la tentative de conciliation, - Constate que le dossier n'est pas en état ; - R devant le juge ALMOU GONDAH pour la mise en Etat.
--------	--	---	--	--	--

01	299/25	Mr SEYDOU DOUKKA	MOUSSA GOUNMAR		
----	--------	------------------	----------------	--	--

CONTENTIEUX (AFFAIRES DU JOUR)

01	368/25	CENTRE AFRICAINE D'AGRO BUSINESS	Mr ALFA MOUSSA IDE		R au 21/10/2025 pour conclusions en réponse.
02	326/25	LA SOCIETE OMEGA TECHNOLOGIES SA	SWISS UMEF U NIGER SA		R au 28/10/2025 pour les parties.



03	318/25	ABDOURAHAMANE NOUHOU	BANQUE ATLANTIQUE	R au 22/10/2025 pour comparution des parties.
04	305/25	SADDI IBRAHIMA	ABDOUL KADER OUMAROU ALPHA	Délibéré au 22/10/2025.
05	331/25	MOHAMED IBRAHIM HAMZA	M.NASSIROU SIDDO AMADOU	Délibéré au 22/10/2025.
06	346/25	SONIBANK SA	MAIDANDA INTERNATIONAL BUSINESS	R au 22/10/2025 pour comparution des parties.

Arrêté le présent rôle à 08 Dossiers
Fait à Niamey, le 07 OCTOBRE 2025

Le Greffier-en-chef

